

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Installation complémentaire de traitement de surface et de peinture dans un bâtiment existant.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FRANCE DECORS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PHILIPPE DURAND

RCS / SIRET

4 4 2 2 8 0 3 6 8 0 0 0 1 4

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1° - ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement) - a) Autres installations classées soumises à autorisation	Rubrique 2565 - 2.a Traitement de surface Rubrique 2940 - 3.a Application poudre

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mise en place d'une installation complémentaire de traitement de surface et de poudrage dans un bâtiment existant: ZI Reclaine (démarrage des travaux début octobre 2017).

L'augmentation nette du volume total des cuves sera de 5000 L (dégraissant phosphatant).

## 4.2 Objectifs du projet

Nous disposons déjà d'une installation de traitement de surface et de poudrage utilisant les mêmes produits et le même process. Cette nouvelle ligne permettra de renforcer nos capacités de production, sécuriser notre process, d'améliorer notre consommation de poudre de peinture et de limiter le travail de nuit.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le montage de cette chaîne se fera dans un bâtiment existant.

Les travaux se dérouleront d'octobre à décembre 2017.

Le début des travaux est prévue pour octobre 2017.

Les installations seront acheminée sur site par des camions, qui accéderont au site via la route normale.

Aucun rejet d'eau en station d'épuration ne sera à prévoir dans la phase de travaux.

Sept points de rejets atmosphérique en toiture reliés à la nouvelle installation seront créés durant cette phase.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La nouvelle ligne de traitement sera composé :

- d'un tunnel de traitement de surface en inox (rejet "o") comprenant un bain de dégraissant phosphatant (Gardobond A4938 Chemetall) de 5000 litres chauffé à 55°C par un brûleur de gaz de 300 KW et deux bains de rinçage en eau de ville de 1500 litres chacun,

- d'un tunnel de séchage d'humidité avec brûleur gaz de 150 KW,

- d'une cabine d'application automatique de poudre à changement de teinte rapide,

- d'un tunnel de polymérisation de poudre en deux parties : un chauffage infrarouge électrique (200°C en ambiance) dont la puissance électrique sera de 60 KW et un module air chaud à environ 200°C avec brûleur de gaz de 400 KW,

- d'un convoyeur SR 3" permettant de transporter les pièces pour réaliser le traitement.

La nouvelle ligne sera accessible de la même manière que le reste de l'installation actuelle : pas de création de voirie supplémentaire, ni de nouvelles entrées au site.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Notre société (site de La Reclaine) est soumise à une autorisation préfectorale d'autorisation d'exploiter du 23 octobre 2007 (arrêté complémentaire du 16 mars 2010 et du 22 juin 2012) au titre des ICPE.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume des baigns de traitement de surface de la nouvelle ligne :	+ 5000 L de bain
Consommation globale de poudre sur le site :	220 kg par jour maximum

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Z.A. Reclaine-Vessin  
2 Impasse Auguste Renoir, THIZY  
69240 THIZY-LES-BOURGS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4°3'1"06"75 Lat. 4°6'0"3"94"79

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. \_\_\_°\_\_\_'\_\_\_"\_\_\_ Lat. \_\_\_°\_\_\_'\_\_\_"\_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_°\_\_\_'\_\_\_"\_\_\_ Lat. \_\_\_°\_\_\_'\_\_\_"\_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non



4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Une étude d'impact a été réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter du site, qui a débouché sur l'arrêté préfectorale d'autorisation d'exploiter du 23 octobre 2007.

France Décors est une usine de conception, fabrication et installation de mobiliers modulaires pour espaces de ventes.  
L'autorisation d'origine est datée du 8 mars 1992.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Thizy-Les-Bourgs est couverte par le PPRN du Rhins et de la Trambouze (risque d'inondation par ruissellement et coulée de boue, par une crue à débordement lent de cours d'eau et par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau). Celui ci à été prescrit le 10/03/2006 et approuvé par arrêté interpréfectoral le 29 décembre 2009.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau de distribution intercommunale. Soit environ 750m cube par an. Pas d'impact potentiel direct.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment est existant, il n'y a donc aucun impact.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nouvelle construction.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la commune de Thizy-Les-Bourgs, un risque est à prendre en compte: le risque de mouvement de terrain (séisme, zone de sismicité: 2).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas d'augmentation du trafic routier lié au site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les ventilateurs d'extraction d'air peuvent être source de bruits. S'agissant d'une ICPE déjà soumise à Autorisation, les émissions sonores de l'installation ne devront pas être à l'origine, dans les ZER, d'une émergence supérieure aux valeurs admissibles définies par arrêté ministériel.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les nouveaux rejets atmosphériques seront contrôlés par un organisme agréé (Socotec actuellement) suivant les paramètres demandés dans notre autorisation d'exploitation (idem traitement de surface actuel). Chaque cheminée sera équipée d'une trappe de mesures. De plus, l'extraction d'air de l'étage de dégraissant phosphatant sera équipé d'un dévésiculateur. Les rejets viendront s'ajouter aux rejets actuels du site, et seront du même type.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux des bains sont considérées comme des déchets et évacuées et traitées en centre agréé.</p> <p>Ce volume est estimé à 30 000 L / an environ.</p> <p>Aucun effluent aqueux supplémentaire ne sera rejeté au réseau public.</p> <p>Aucune augmentation des eaux pluviales ne sera engendré par ce projet, car aucune nouvelle imperméabilisation n'est prévue (ni voirie ni bâtiment).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il engendre des effluents atmosphérique (7 rejets de process) et liquide (bains de rinçage).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux déchets générés seront les eaux de lavage, soit environ 30.000 L par an.</p> <p>Le code D/R est: R5.</p> <p>Le code nomenclature est: 110111*.</p> <p>Des DIB seront également produits, triés puis collectés par une société agréée</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les effluents vont s'additionner à ceux de l'installation actuelle.

Il n'y a pas d'autres projets connus à ce jour dans l'environnement proche de France Décors.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Plusieurs mesures seront mises en place:

- Les rejets atmosphériques seront contrôlés par un organisme agréé (Socotec actuellement) suivant les paramètres demandés dans notre autorisation d'exploitation (sur la partie rejet de bain dégraissant phosphatant).
- La poudre récupérée au bas du système de filtration est mise en big bag et est livrée à la société Axalta (contrat Ecopoudre signé le 30/04/2010).
- Diminution de la consommation de peinture par m2 teinte grâce aux meilleures techniques disponibles.
- Les moteurs seront équipés d'un variateur de vitesse pour limiter la consommation électrique.
- Système de récupération d'énergies pour le chauffage des fours.
- Diminution du travail de nuit.
- Le traitement de surface est un circuit fermé (rejet eau "0"), l'ensemble des cuves sont disposées dans un bac de rétention.
- Diminution des transports par camions car diminution de la sous-traitance.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale, car le site est d'ores et déjà soumis à la réglementation des ICPE, et plus précisément au régime de l'autorisation pour les rubriques concernées par l'extension faisant l'objet de ce formulaire. (n°2565 et 2940). Par conséquent, son exploitation est et restera subordonnée à un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, et devra respecter les dispositions générales de protection de l'environnement imposés par ce dernier.

Le projet est une augmentation de la capacité de production, mais constitue la même activité que celle actuellement exercée. Les équipements neufs qui seront mis en place seront plus performants et mettront en œuvre des dispositifs d'économie d'énergie autant que possible. Il est rappeler que ce projet n'induit aucune construction supplémentaire de bâtiment.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

THIZY-LES-BOURGS

le,

08/09/2017

Signature

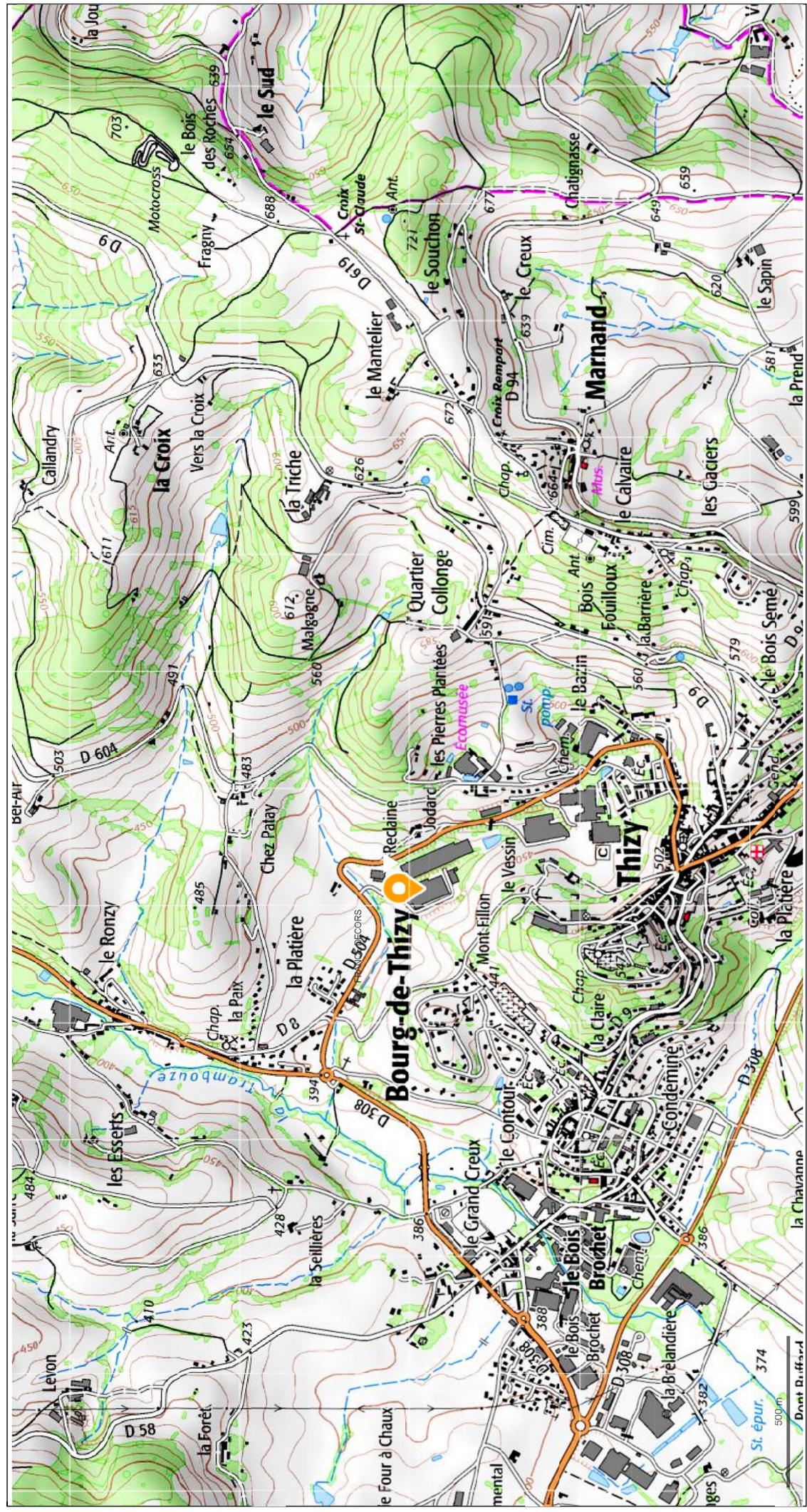


uant sur le cadre ci-dessus

Annexe 2



PLAN IGN 1/25000ème



FRANCE DECORS usine Reclaine

© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

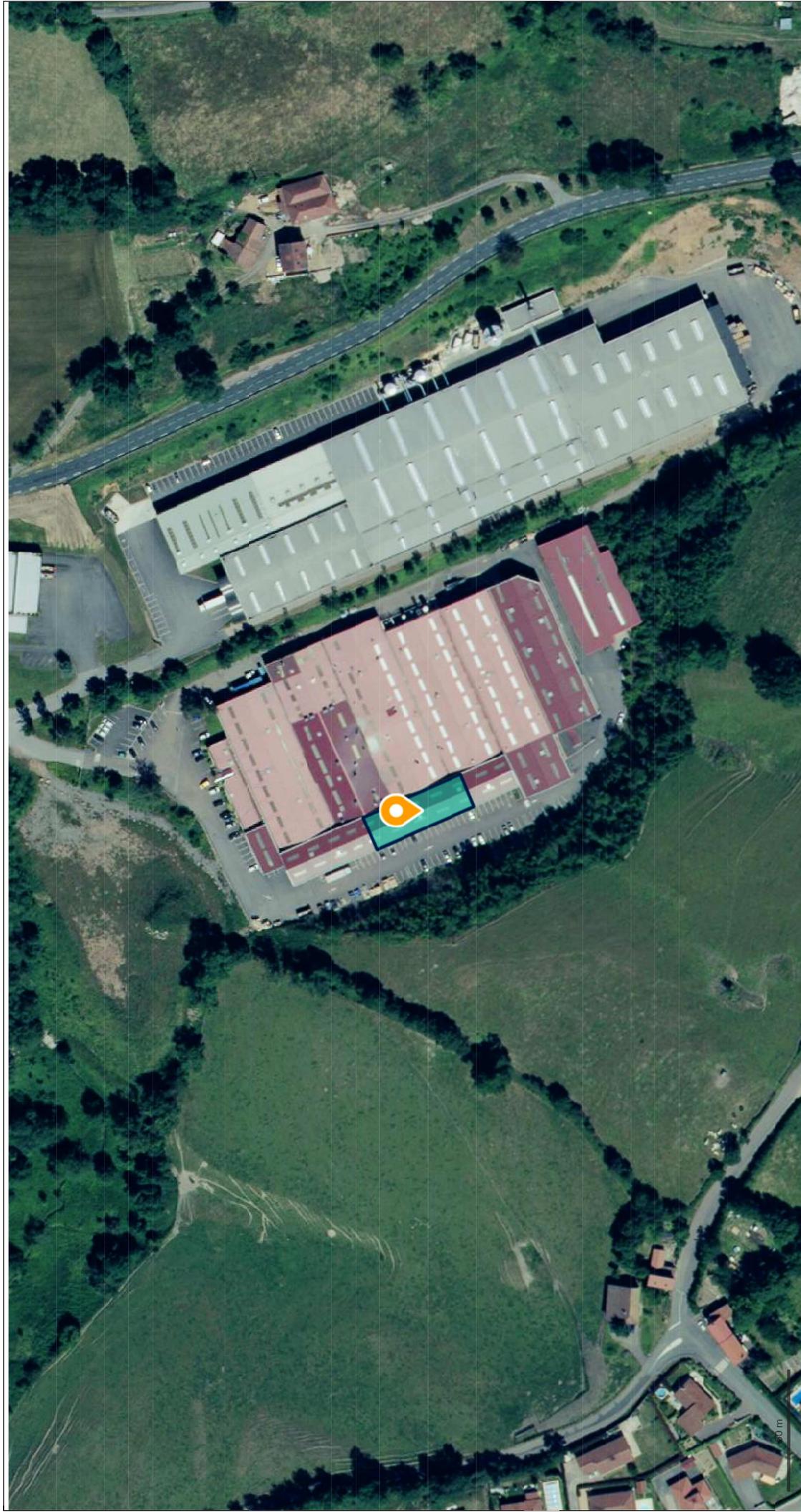
Longitude : 4° 19' 00" E  
Latitude : 46° 02' 25" N

**16/06/2017**



Annexe 3

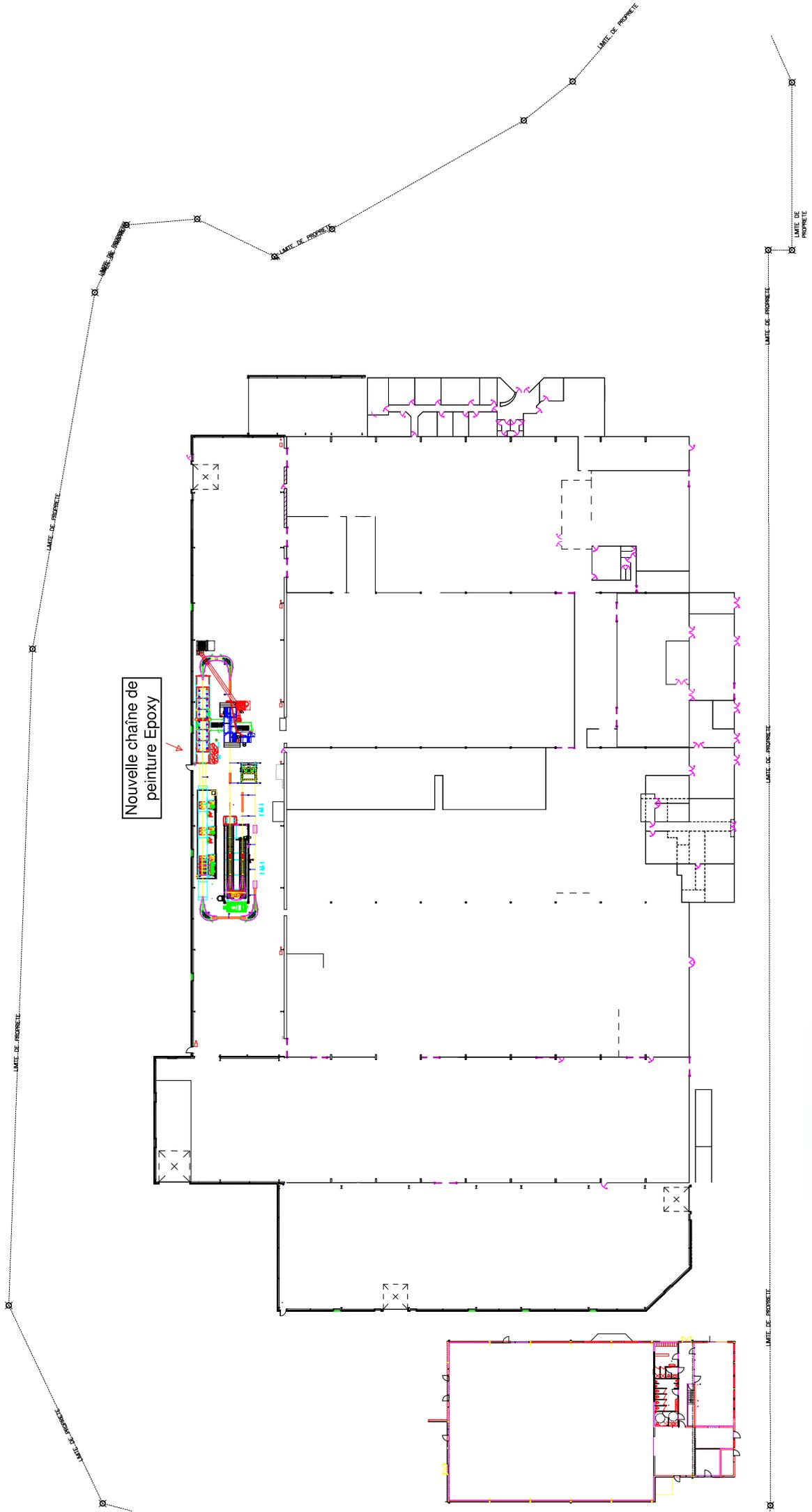
plan de secteur



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

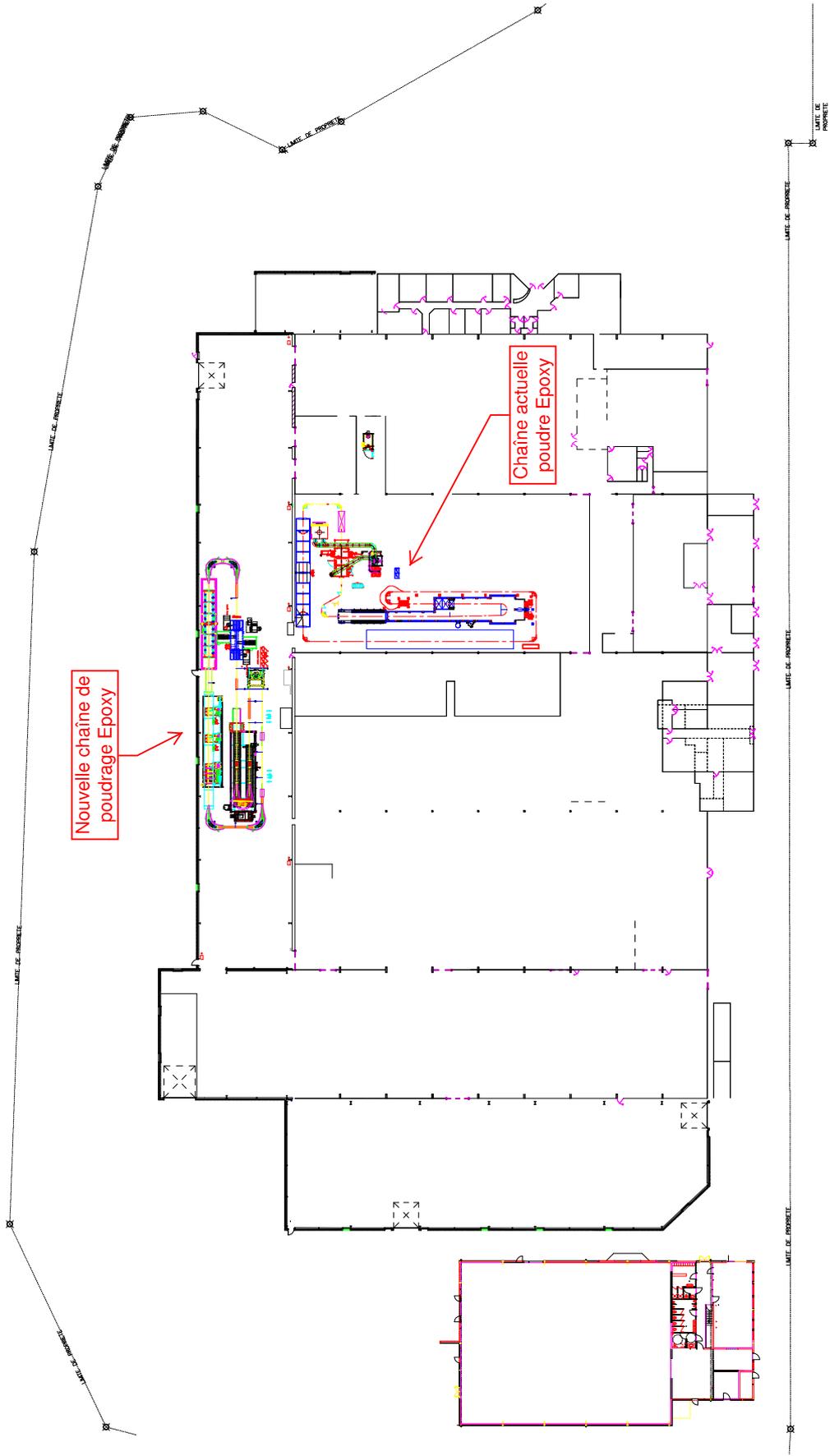
Longitude : 4° 18' 38" E  
Latitude : 46° 02' 22" N

Lieu de montage d'une unité de traitement de surface dans un bâtiment France Décors de 2011 déjà existant



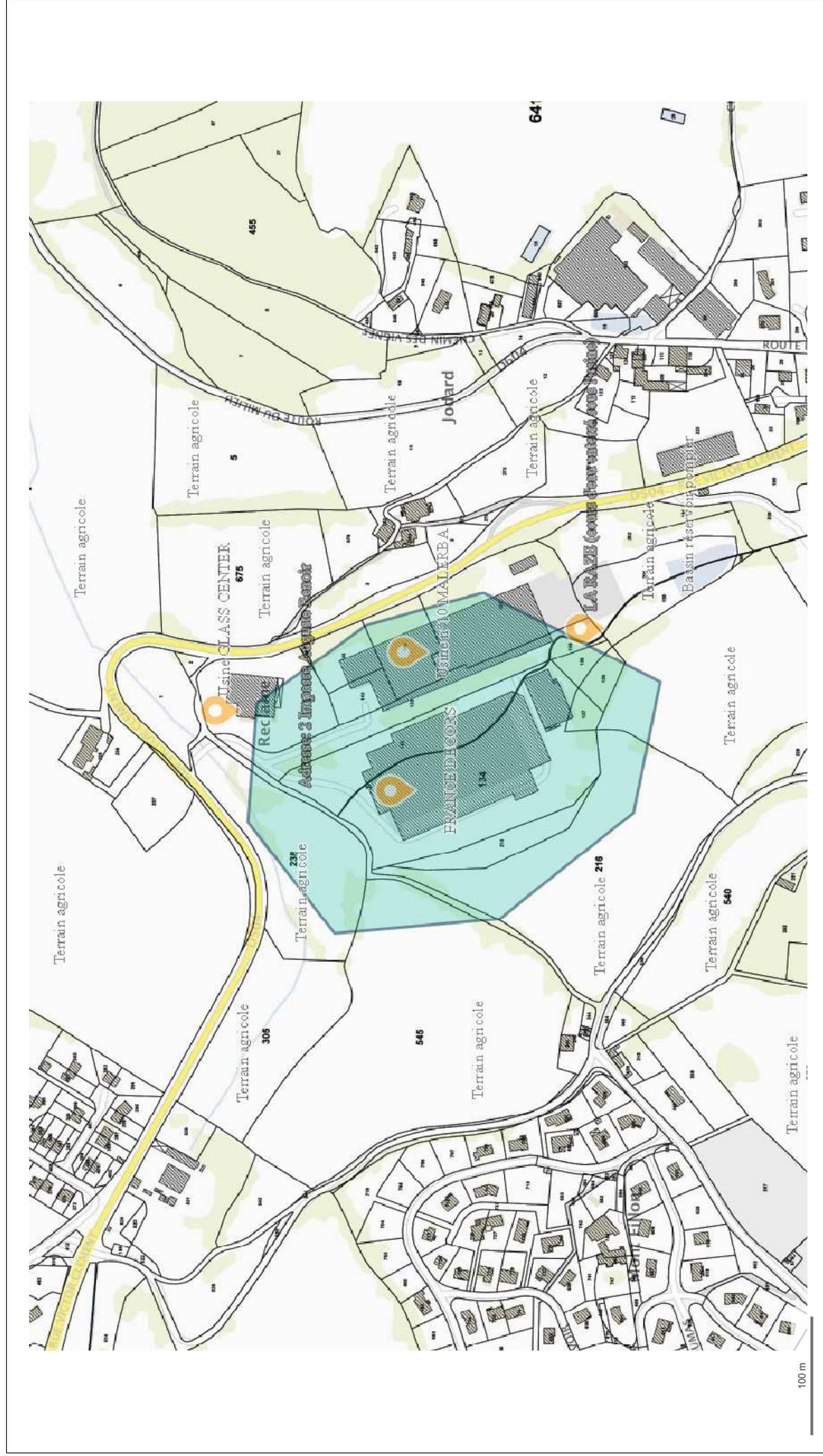
Nouvelle chaîne de peinture Epoxy

FRANCE DECORS	Z.I. RECLAINE 69240 THIZY	Format : A3	Echelle : 1/600
Tel : 04.74.64.45.00 Fax : 04.74.64.43.64	Date : 06/2017 Dessinateur : NFU		
PLAN USINE Z.I. RECLAINE			



FRANCE DECORS	Z.I. RECLAINE 69240 THIZY	Format : A3	Echelle : 1/500
Tel : 06.74.64.45.00	Fax : 06.74.64.43.44	Dessinateur : NFU	
Date : 06/2017			
PLAN USINE Z. I. RECLAINE			

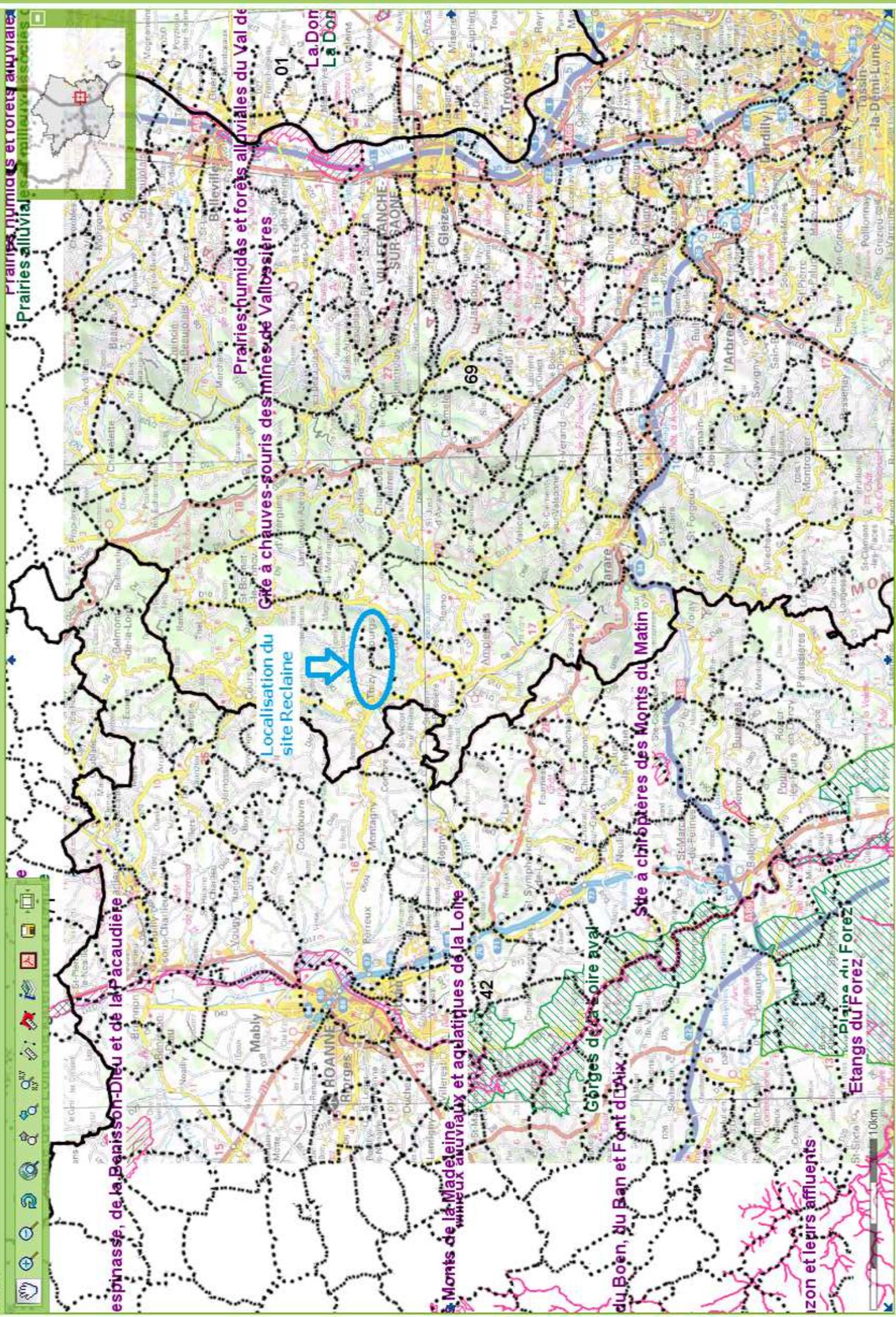
Annexe 5- PLAN DE MASSE



Limite de propriété du site industriel France Décors ZI RECLAINE (ref cadastrales 127, 128, 133, 134, 135, 136) avec rayon de 100 mètres autour de la limite

© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 4° 18' 40" E  
Latitude : 46° 02' 23" N



Prairies humides et forêts alluviales  
Prairies alluviales

Prairies humides et forêts alluviales du Val de  
Gîte à chauves-souris des mines de Valbessières

Localisation du  
site Reclaine



Monts de la Madeleine  
Monts de la Madeleine

Gorges de la Loire  
Gorges de la Loire

du Boen, du Ban et Font d'Aix

Site à chiroptères des Monts du matin

Plaine du Forez  
Plaine du Forez

Etangs du Forez  
Etangs du Forez



Échelle :  
1/243 524

Largeur : 78.2km  
Hauteur : 52.7km

806 644 49306, 6 542 687 00424  
(RCF93 - Lambert 93)

Choisissez une échelle



SIC



ZPS



Limite de département